

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Pour la 1^e fois depuis de nombreuses années, la rentrée 2013 s'effectuera avec un nombre d'enseignant-e-s supérieur à l'année en cours : 23 postes créés (solde de 38 créations pour 15 suppressions de postes) dans notre département. Cependant, ces postes couvrent à peine la hausse démographique dans les collèges et si nous prenons acte de votre décision de renforcer l'aide aux établissements repérés comme les plus en difficultés, nous relayons les inquiétudes et le mécontentement de nombreux-ses collègues de collèges dits « ordinaires » pour qui le changement est brutal, par exemple Bû, Hélène Boucher, Nogent-le-Roi, Saint-Prest et Anet. La logique comptable que nous dénonçons depuis de nombreuses années est toujours à l'œuvre.

En tout, ce sont dès aujourd'hui 117 collègues qui sont assuré-e-s de se retrouver dès septembre en complément de service auxquels il faudra ajouter les 54 BMP. Ces derniers sont une source de précarisation de l'emploi par le recours accru aux contractuel-le-s. Sur les 38 postes créés, 21 le sont avec complément de service donné. Nous le répétons année après année mais il est essentiel de ne pas oublier que pour nos collègues, ces compléments de service imposés sont une source supplémentaire de stress et de fatigue, et pour nos élèves ce sont des enseignant-e-s moins disponibles et moins impliqué-e-s dans leurs établissements. Nous remarquons toutefois les efforts fournis par les services pour diminuer le nombre de compléments de service distants de plus de 30 km, même si les difficultés ne se réduisent pas qu'au kilométrage entre les établissements.

Illustration de la « logique comptable » que les établissements sont contraints de respecter : environ 25 compléments de service n'ont pas lieu d'être car ils devraient être annulés si on transformait les heures supplémentaires en heures poste. Nous demandons la suppression de ces compléments de service. Il y a d'ores et déjà 6 compléments de service prévus sur 3 établissements, dans la majorité des cas dans des disciplines dont le volume horaire par classe obligera l'enseignant-e à faire plus d'un déplacement hebdomadaire. De plus, pour chacun de ces 6 cas, le complément pourrait se réduire à un établissement si, à nouveau, les heures supplémentaires étaient transformées en heures poste... Enfin, dans quelques établissements, les besoins sont couverts par deux collègues en service partagés différents, qui viennent parfois pour peu d'heures. Cette situation aggrave les conséquences néfastes que nous dénonçons.

Cette année encore, vous nous annoncez un taux d'HSA proche des 9% dans les collèges. Or, il est en réalité proche des 10% collèges et SEGPA confondus. C'est beaucoup trop ! Cela représente une moyenne avoisinant les 2 HSA par collègue alors que, réglementairement, une seule peut nous être imposée.. La plupart des collègues se voient contraint-e-s de les accepter pour avoir des groupes ou mettre en place des dispositifs pour venir en aide aux élèves, quand ce n'est pas simplement pour pouvoir assurer l'horaire légal dû aux élèves. Au-delà des moyennes, la réalité est qu'un grand nombre de collègues doivent assurer un nombre exorbitant d'heures supplémentaires, notamment dans les disciplines artistiques et expérimentales. Nous demandons la transformation de ces HSA en heures poste.

Au-delà des compléments de service qui devraient être annulés car liés aux HSA, l'analyse des documents montre que la transformation de 106 HSA en heures poste permettrait de créer d'emblée 14 postes dans les collèges où nous avons repéré un besoin équivalent à un temps plein.

Pour terminer, nous ne pouvons conclure sans évoquer l'incertitude dans laquelle les collègues se trouvent quant aux réformes concernant le 2nd degré, incertitude qui ajoute au malaise. Plus largement, une véritable refondation de l'Ecole aurait d'emblée mérité davantage de moyens et une meilleure prise en compte des difficultés quotidiennes de la profession. C'est pourquoi la FSU appelle à une manifestation nationale à Paris le samedi 6 avril à laquelle nous invitons l'ensemble de nos collègues à participer massivement.